

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 36 (1999)
Heft: 1398

Rubrik: Économie de marché

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les méfaits du dogme

Si le marché produit de l'efficacité, il ne produit pas la justice. C'est alors à l'État de redistribuer les richesses. Économie de marché n'implique donc pas affaiblissement de l'État. Une thèse défendue par Heidi Schelbert, professeure à l'Institut d'économie empirique de l'Université de Zurich.

LES DOGMATICIENS DE l'économie de marché ne sont toujours pas essoufflés. Ils ont sévi cet été, dans le cadre de la Commission fédérale pour les questions conjoncturelles, en psalmodiant les vertus d'une libéralisation sans bornes. L'état quelque peu anémique de l'économie helvétique et le débat sur les mesures d'accompagnement aux accords bilatéraux leur donnent des ailes. Et ils nous annoncent un avenir lumineux après la prochaine phase de négociations au sein de l'OMC.

Malheureusement cet intégrisme, loin de populariser la cause de l'économie de marché, suscite une religiosité tout aussi aveugle dans le camp adverse, un ensemble hétérogène de nostalgiques des vieilles recettes étatistes et de défenseurs des situations acquises.

Heidi Schelbert, professeure à l'Institut d'économie empirique de l'Université de Zurich, dans une chronique déjà ancienne mais toujours actuelle (*Basler Zeitung*, 14 décembre 1998), a rappelé les facteurs indispensables au fonctionnement harmonieux de l'économie de marché.

Le mécanisme de l'offre et de la demande représente pour l'heure le meilleur moyen de gérer l'activité économique. Il faut être aveugle ou de mauvaise foi pour le nier. Mais le marché ne crée pas spontanément, loin s'en faut, un ordre social parfait. De graves lacunes subsistent qui exigent une intervention politique.

Le marché fonctionne de manière efficace – les économistes parlent d'une allocation optimale des ressources – lorsque les ressources disponibles sont utilisées en évitant tout gaspillage. Pour ce faire, il faut que prime la vérité des coûts. Une exigence qui n'est pas remplie lorsque la concurrence est limitée et quand les agents économiques peuvent faire payer à d'autres – individus ou collectivités – une partie des coûts qu'ils engendrent.

L'efficacité économique ne produit pas la justice. C'est pourquoi la justice est une tâche collective qui relève de la politique. C'est au pouvoir politique qu'il incombe de procéder à la redistribution de la richesse. Les économistes, pour leur part, sont compétents pour analyser l'efficacité de cette redistribution: est-ce que les mesures décidées bénéficient réellement aux personnes visées ou au contraire procurent-elles

des avantages à des groupes d'intérêt influents? Ces mesures provoquent-elles des effets indésirables? À ce titre Heidi Schelbert mentionne la politique agricole qui, durant des décennies, au nom du maintien des exploitations familiales et du soutien à l'agriculture de montagne, a surtout profité à l'industrie agrochimique, aux constructeurs de machines agricoles, aux organisations de mise en valeur et de distribution des produits agricoles et aux grandes exploitations.

L'économie de marché n'implique donc pas l'affaiblissement de l'État. Elle exige des pouvoirs publics de fixer des règles du jeu claires et de les faire respecter. En premier lieu, une politique de la concurrence efficace et la reconnaissance du principe de responsabilité causale en matière de coûts. Ce n'est pas la libéralisation qui fait augmenter de manière dramatique le volume des transports routiers, mais bien un coût des transports beaucoup trop bas. Par ailleurs, l'économie de marché ne peut fonctionner de manière durable sans stabilité sociale. Cette stabilité, l'État y contribue par une politique de redistribution.

Pour l'économiste zurichoise, l'État comme le marché est guetté par les dysfonctionnements. C'est pourquoi un État fort a besoin d'une économie de marché forte elle aussi, qui lui fasse contrepoids: «Nous ne devons être aveugles ni politiquement ni économiquement».

jd

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:

Géraldine Savary (gs)

Ont collaboré à ce numéro:

Gérard Escher (ge)

André Gavillet (ag)

Pierre Imhof (pi)

Roger Nordmann (rn)

Charles-F. Pochon (cfp)

Composition: Géraldine Savary

Responsable administrative:

Murielle Gay-Crosier

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Abonnement annuel: 90 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

Site: <http://www.domainepublic.ch>

CCP: 10-15527-9